

17.3361

Postulat FK-NR.**Vollzug nichtzollrechtlicher Erlasse durch die Eidgenössische Zollverwaltung. Wer steuert, wie werden die Prioritäten gesetzt?****Postulat CdF-CN.****Exécution d'actes législatifs autres que douaniers par l'Administration fédérale des douanes. Pilotage et définition des priorités**

Nationalrat/Conseil national 07.12.17

Schneider Schüttel Ursula (S, FR), für die Kommission: Sie können sich vielleicht noch erinnern, dass wir in der Sommersession die Vorlage zu Dazit besprochen haben. Das ist das Programm, bei dem es darum geht, sämtliche Zollprozesse bis 2026 zu digitalisieren, um den Grenzübergang zu vereinfachen und zu beschleunigen. Im Rahmen der Behandlung dieses Dazit-Programms sind wir in der Finanzkommission darüber informiert worden, dass die Zollverwaltung ungefähr 150 nichtzollrechtliche Erlasse vollzieht. Dabei, im Rahmen dieser Behandlung, ist dann eben die Frage aufgetaucht, wie das eigentlich mit diesen Erlassen aussieht. Welche Auswirkungen haben die Modernisierung und die Digitalisierung der Eidgenössischen Zollverwaltung auf die nichtzollrechtlichen Erlasse?

Was die Finanzkommission mit diesem Postulat erreichen will, ist ein Überblick über all diese nichtzollrechtlichen Erlasse, eine Auslegeordnung. Es soll auch überprüft werden, welche dieser Erlasse noch erforderlich sind und mit welchem personellen Aufwand der Vollzug dieser Erlasse verbunden ist.

Die Finanzkommission hat dieses Postulat mit 19 zu 0 Stimmen bei 2 Enthaltungen angenommen.

Brélaz Daniel (G, VD), pour la commission: Comme cela vient déjà de vous être dit, il y a quelques mois nous avons traité le projet de modernisation et de numérisation de l'Administration fédérale des douanes – c'est le programme dénommé Dazit. A cette occasion, nous nous sommes posé un certain nombre de questions qui seront transmises, si vous l'acceptez, au Conseil fédéral par la voie d'un postulat qui a été adopté par la commission, par 19 voix contre 0 et 2 abstentions.

Ces questions sont liées à l'efficacité et aux finances. Le projet Dazit – en tout cas on nous l'a promis – doit diminuer de manière très significative les charges de l'économie par une plus grande efficacité de la perception des actes douaniers – vu la voie électronique. Mais l'Administration fédérale des douanes offre aussi un certain nombre de prestations dans des domaines qui ne relèvent pas strictement de la taxation au sens douanier du terme. Aussi ce postulat traite-t-il des effets qu'auront la numérisation et la modernisation de l'Administration fédérale des douanes sur les actes législatifs qui ne sont pas directement douaniers et également sur l'efficacité requise chaque fois que de telles perceptions se font.

Ce postulat, dont je ne veux pas vous lire tous les détails, a pour but prioritaire, bien sûr, l'efficacité, c'est-à-dire d'éventuelles économies supplémentaires pour l'administration et pour l'économie. Mais nous avons reçu – en tout cas certains d'entre nous – un message relativement alarmant de la Fédération de l'industrie horlogère suisse nous disant que, en raison du programme de stabilisation 2017–2019, elle supposait que le nombre de contrefaçons dans l'horlogerie qui entraient en Suisse était en train

d'exploser puisque, d'après elle, il n'y a que 20 pour cent du volume habituel de contrefaçons saisies en Suisse depuis le début 2017, c'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur du programme de stabilisation.

Je pense que, face à une pareille information, ce postulat devrait aussi permettre d'analyser s'il n'y a pas un certain nombre de cas où, en réduisant des prestations, on inflige des autogoals manifestes à l'économie suisse, ou du moins à certaines branches de l'économie suisse. Cette préoccupation n'est donc pas du tout incompatible avec ce qui est proposé par le postulat de la Commission des finances. Elle est complémentaire, mais ce n'était pas l'intention première de ce postulat.

Au nom de la commission, je vous recommande d'accepter ce postulat. La commission l'a accepté par 19 voix contre 0 et 2 abstentions.

Maurer Ueli, Bundesrat: Der Bundesrat ist bereit, den Vorstoss entgegenzunehmen. Das gibt uns gerade im jetzigen Zeitpunkt die Gelegenheit, einmal eine Auflistung zu machen und diesen Bericht dann auch mit der Wirtschaft und mit Behörden zu diskutieren, mit der Frage im Hintergrund, was in Zukunft noch nötig ist, was wir sozusagen noch gratis erstellen und wo Gebühren verrechnet werden. Im Übergang vom jetzigen System zur neuen EDV-Lösung würden wir es begrüßen, mit einem solchen Bericht den Dialog zu fördern. Ich bitte Sie, den Vorstoss anzunehmen.

Le président (de Buman Dominique, président): La commission et le Conseil fédéral proposent d'adopter le postulat.

Angenommen – Adopté

17.3634

Postulat SGK-NR.**Bessere Absicherung der Freizügigkeitsguthaben****Postulat CSSS-CN.****Mieux protéger les avoirs de libre passage**

Nationalrat/Conseil national 07.12.17

Le président (de Buman Dominique, président): La commission et le Conseil fédéral proposent d'adopter le postulat.

Angenommen – Adopté